



École du Phare
248, chemin du Roy
Deschambault (Québec)
G0A 1S0
Courriel : epph@cscp.ca

Téléphone : (418) 286-6283
Télécopieur : (418) 286-6285

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'établissement de Deschambault, tenue le 8 juin 2011 à 19h00, à l'école du Phare au 248, chemin du Roy.

Étaient présents : Mme Miriam Verville, présidente
M. Claude St-Amant, parent
Mme Marianne Lavallée, parent
M. Sylvain Ouimet, parent
Mme Andréanne Piché, rep. service de garde
Mme Émilie Paré-Gauthier, enseignante
Mme Caroline April, enseignante
M. Denis Chantal, directeur

Était absente : Mme Audrey Arcand, enseignante

Le quorum est constaté.

1. Accueil et mot de bienvenue

La présidente souhaite la bienvenue aux membres.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
Résolution 10-11/CE-44

Il est proposé par Mme Émilie Paré-Gauthier et appuyé par Mme Miriam Verville l'adoption de l'ordre du jour suite à la modification suivante :

- Ajout du point suivant :
9.1 Social – membres du conseil d'établissement

Adopté à l'unanimité

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 18 mai 2011
Résolution 10-11/CE-45

Il est proposé par M. Sylvain Ouimet et appuyé par Mme Andréanne Piché l'adoption du procès-verbal de la réunion du 18 mai 2011 tel que rédigé.

Adopté à l'unanimité

4. Interventions du public

Aucun public.

5. Budget de fonctionnement 2011-2012

Résolution 10-11/CE-46

M. Denis Chantal présente aux membres le budget de fonctionnement 2011-2012. Une comparaison est faite avec le budget 2010-2011 car le montant alloué pour l'an prochain est légèrement semblable (baisse de 2% environ). Le montant alloué pour le budget de fonctionnement 2011-2012 est de 17 356\$.

- ✓ Le pourcentage pour l'orthopédagogie passera de 30% à 40% pour 2011-2012.
- ✓ Montant de 10 000\$ pris à même les surplus pour payer le salaire du technicien en éducation spécialisée cette année. La présidente suggère d'aviser le conseil d'établissement de tout montant pris dans les surplus.
- ✓ 3 000\$ sera pris dans les surplus de l'école pour combler les coupures budgétaires de 1,1 million de la commission scolaire.
- ✓ Lors de la 2^e rencontre du Conseil d'établissement 2011-2012, nous connaissons les surplus budgétaires 2010-2011 en date du 30 juin 2011.

Il est proposé par Mme Émilie Paré-Gauthier et appuyé par Mme Marianne Lavallée d'approuver le budget de fonctionnement 2011-2012.

Approuvé à l'unanimité

6. Accueil du primaire - année 2011-2012

Résolution 10-11/CE-47

M. Chantal présente l'horaire de l'accueil 2011-2012 :

- Les élèves du primaire viendront à l'école le mardi 30 août en après-midi seulement. Ils seront en congé en avant-midi.
- Les élèves du préscolaire 5 ans débiteront le mercredi 31 août.

Il est proposé par Mme Miriam Verville et appuyé par M. Sylvain Ouimet l'adoption de l'accueil des élèves pour 2011-2012.

Adopté à l'unanimité

7. Dépenses des membres du conseil d'établissement 2010-2011

Aucunes dépenses.

8. Informations :

8.1 de la présidente

Aucune information.

8.2 du directeur

- 4 ans 2011-2012 : Programme Passe-partout au lieu du préscolaire 4 ans car le MELS ne finance plus les 4 ans scolarisés. Le programme comprend :
 - o 16 rencontres de 2 heures (en avant-midi ou en après-midi)
 - o 8 rencontres pour les parents
 - o Ressource professionnelleLes parents des élèves de 4 ans seront rencontrés le 13 juin.
Le budget est alloué à la commission scolaire et ensuite distribué aux écoles.
- M. Chantal dit qu'il a passé une très belle année et souhaite de bonnes vacances à tous.

8.3 du représentant au Comité de parents

Aucune information.

8.4 du personnel de l'école

- Mme Caroline April souhaite bonnes vacances à tous au nom du personnel de l'école du Phare.

8.5 de l'éducatrice du service de garde

Mme Piché confirme l'ouverture du service de garde l'an prochain pour les mercredis après-midis, de 12h35 à 15h05, congé du préscolaire, au coût de 15\$.

8.6 de la commissaire

Absence de la commissaire

9. Autres sujets

9.1 Social – membres du conseil d'établissement :

Résolution 10-11/CE-48

Il est proposé par Mme Miriam Verville et appuyé par Mme Émilie Paré-Gauthier d'allouer 15\$ pour chacun des membres du conseil d'établissement, incluant la secrétaire, pour le social de fin d'année du conseil d'établissement.

Adopté à l'unanimité

10. Interventions du public

Aucun public.

11. Levée de l'assemblée

Résolution 10-11/CE-49

La levée de l'assemblée est proposée par Mme Caroline April et appuyée par Mme Miriam Verville à 19 h 55.

Adopté à l'unanimité

Miriam Verville, présidente

Denis Chantal, directeur